

DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS +

I. DESCRIPTION

Depuis 2002 le conseil d'administration de l'ENSAPLV a nommé une commission des relations internationales (CRI) constituée d'une dizaine d'enseignants appuyés du service des relations internationales (SRI) pour l'aider à définir la politique de l'établissement dans le domaine des relations internationales.

L'ouverture d'une coopération avec une université étrangère repose sur l'initiative et l'engagement des enseignants à développer des échanges avec cet établissement de manière durable, la faisabilité financière, la qualité des activités envisagées ainsi que la plus-value que représentent l'apport de ces actions au regard de la formation des étudiants.

L'ENSAPLV développe ses actions internationales dans trois zones géographiques principales : l'Europe, l'Amérique latine et l'Asie. La coopération avec l'Europe intègre les pays du pourtour méditerranéen, l'Europe orientale. Un nouveau développement est donné aux relations avec l'Inde.

Les relations internationales s'inscrivent dans la formation de l'étudiant de manière progressive. L'ENSAPLV a la volonté d'offrir à chaque étudiant au moins deux temps forts par lesquels l'étudiant est obligatoirement mis en situation de confrontation avec le contexte international. Cette décision est mise en œuvre grâce à l'implication forte du personnel enseignant.

Le premier cycle est dévolu à la préparation de l'étudiant à la mobilité (préparation à l'inter-culturalité, enseignement des langues). L'école encourage et soutient financièrement l'organisation de déplacements à l'étranger prévoyant une visite dans une université partenaire et encadré par les enseignants de l'ENSAPLV. Ces déplacements sont justifiés par l'objet d'études de l'enseignement dans lequel s'inscrit le voyage, la participation de l'étudiant étant validée au titre des crédits alloués à cet enseignement. Un voyage obligatoire est notamment prévu chaque année pour toute la promotion de première année dans une aire européenne.

L'enseignement d'une langue obligatoire chaque année (anglais, espagnol, italien, allemand) est centré sur la communication sur le projet d'architecture. L'initiation au japonais est proposé en 3^{ème} année aux étudiants sélectionnés pour une mobilité longue durée au Japon en Master. L'ouverture d'un enseignement de portugais est actuellement à l'étude ainsi qu'un programme de préparation à la certification de compétences linguistiques.

Le second cycle offre aux étudiants une expérience internationale par d'autres démarches pédagogiques en proposant

- une mobilité longue durée validée dans le cursus, que la destination soit européenne ou non européenne, sur la base d'un contrat d'études préalable ;
- une participation validée dans le cursus de l'étudiant à des ateliers internationaux dont l'objectif est de faire travailler sur un même objet d'études les équipes pédagogiques (enseignants et étudiants) de partenaires et de l'ENSAPLV.
- Une expérience professionnelle à l'étranger en permettant aux étudiants de valider son stage obligatoire de Master.

Des enseignements théoriques portant sur le contexte architectural et urbain des zones géographiques privilégiées de coopération et dispensées en partie en langue étrangère complète l'ouverture internationale de la formation des étudiants. Pour ce faire, l'école mobilise largement les compétences des professeurs « invités » de ses partenaires étrangers.

Enfin, la formation de second cycle et plus largement de troisième cycle s'organise autour de thématiques prévoyant pour les étudiants une initiation à la recherche.

L'objectif de l'établissement est d'articuler plus fortement ses coopérations internationales autour de ces thématiques en vue d'ouvrir un plus grand choix aux étudiants en mobilité pour la validation de leur mémoire de Master, pour encourager la mobilité en 3ème cycle et pour favoriser l'impact des liens développés à l'étranger par les laboratoires de recherche sur la formation.

Une réflexion a été engagée sur la création de doubles diplômes avec des partenaires privilégiés. Elle est motivée par le souhait d'offrir aux étudiants une formation innovante fondée sur l'approche complémentaire des contenus de formation et des démarches pédagogiques. L'objectif est de donner aux étudiants des compétences proches des besoins de la réalité internationale dans le domaine de l'habitat, de la ville et des territoires et ainsi de favoriser l'employabilité des futurs diplômés.

Sur la base des activités soutenues par la commission européenne jusqu'en 2014, des modules d'encadrement partagés d'enseignement, un programme dit « Erasmus amplifié » prévoyant des actions et des jurys communs ont ouvert la voie vers des formations conjointes qualifiantes.

Enfin l'ENSAPLV est partenaire de l'EMMC Re-city délivrant en 2013 un diplôme conjoint et du programme Erasmus Mundus action 2 « Ausmip + » entre l'Europe et le Japon.

Ces actions sont développées par la mobilité enseignante, étudiante et administrative avec les partenaires européens et non européens.

II. ORGANISATION ET MISE EN OEUVRE DE PROJETS DE COOPERATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION EN LIEN AVEC DES PROJETS MIS EN OEUVRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ERASMUS +

Au delà de l'action 1 "mobilité des individus à des fins d'apprentissage", l'action 2 du Programme relative aux projets de coopération internationale devrait apporter à l'ENSAPLV le cadre et le soutien nécessaires afin de renforcer les échanges avec ses partenaires internationaux pour une formation de qualité, innovante et performante du point de vue de l'employabilité de ses futurs diplômés.

La stratégie internationale de l'établissement s'oriente vers la création de partenariats stratégiques européens dont l'ouverture à des pays tiers serait illustrée par l'organisation d'actions intensives de formation impliquant une mobilité transnationale sur des situations réelles d'études, en coordination avec des organismes professionnels et des décideurs locaux. Ces actions allieraient périodes d'études et mise en situation professionnelle.

Par ailleurs l'organisation de la formation en thématiques, appuyée par les différentes équipes de recherche de l'établissement conduisent l'établissement à créer des coopérations sectorielles pédagogiques et professionnelles notamment avec ses partenaires latino-américains, asiatiques et des pays du voisinage européens.

III. IMPACT DE LA PARTICIPATION AU PROGRAMME SUR LA MODERNISATION DE L'ENSAPLV POUR CHACUNE DES 5 PRIORITES DE LA STRATEGIE DE MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1) Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs

L'ENSAPLV affirme sa vocation à former de nombreux architectes aptes à affronter les réalités du monde en étant conscients des responsabilités éthiques et sociales qui leur incombent. Dans sa politique de recrutement des étudiants et de la lutte contre l'échec scolaire l'école n'utilise pas uniquement le critère de réussite scolaire et préserve un recrutement de profils diversifiés par la fixation de quotas spécifiques par filière de formation. La faisabilité et le financement des actions internationales tiennent compte de la situation sociale et économique de ces étudiants qui font l'objet notamment d'une recherche individualisée d'aides à la mobilité.

La stratégie de recherche s'articule depuis 2010 par la création d'un département de la recherche autour du renforcement des liens entre la recherche et l'enseignement,

de l'augmentation du nombre d'enseignants chercheurs et de la mobilité des doctorants vers une participation aux initiatives d'excellence.

2) La création de partenariats stratégiques débouchant sur des actions d'enseignement intégrées transnationales, le renforcement des coopérations non UE dans un cadre de coopération européen sur des secteurs précis, l'intensification de la mobilité d'étudiants et des personnels de l'établissement devraient contribuer à améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement dispensé par l'ENSAPLV.

3) Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

L'école s'engage à développer :

- la lisibilité de son offre pédagogique par la traduction de ses programmes en anglais ;
- une meilleure information du cadre de la mobilité sur son site internet à l'occasion de la démarche générale de réforme de sa politique de communication ;
- une intensification de sa politique d'apprentissage linguistique ;
- la transparence du niveau de qualification de ses diplômés par l'établissement systématique du supplément au diplôme intégrant la participation de ses étudiants aux activités internationales ;
- un accroissement de la mobilité en troisième cycle.

4) Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

L'ENSAPLV et ses chercheurs sont fortement impliqués dans des collaborations avec les milieux socio-économiques régionaux et internationaux avec des établissements français et étrangers. Les partenariats en cours seront intensifiés en vue de la mise en place avec des collectivités de l'Ile de France pour mieux articuler l'offre pédagogique de l'école et les attentes de ces collectivités.

Ces partenariats français et étrangers devraient offrir une préparation professionnelle aux étudiants, au plus près des besoins sociétaux.

5) Améliorer la gouvernance

L'École développera des outils (enquêtes, évaluations) pour mesurer l'impact de la participation dans le Programme sur la qualité de la formation et l'insertion professionnelle des diplômés.

Le directeur de l'École Nationale
Supérieure d'Architecture de Paris la Villette


Bruno MENGOLI